

20201005_DL_01

OBJET :
Election du Président

Date de convocation :
25 septembre 2020

Date de séance :
5 octobre 2020

Date d'affichage :
20 octobre 2020

Membres en exercice : 46

Membres présents : 29

Membres votants : 39

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à la majorité
82 voix pour
7 bulletins blancs

Jours et heures d'ouverture du
syndicat mixte :

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt, le cinq octobre à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard DAVERGNE, doyen d'âge de l'assemblée.

Etaient présents : BEAUFILS Christian, BEAUMONT Joël, BLONDELLE Jean-Marie, BODIOU Thierry, DAVERGNE Bernard, DE MONCLIN Arnaud, DEBEUGNY François, DECLÉ Paul-Eric, DELETRE Margaux, DELFOSSE Jean-Philippe, DONA Mario, FRION Fabrice, GEST Alain, GORRIEZ Jean, JARDE Olivier, LEBRUN Christian, LEFEBVRE Julien, LEMAIRE Anna-Maria, MAROTTE Philippe, MASSET Jacques, PARSIS Laurent, PAYEN Jean-Dominique, PENAUD Guy, ROY Mathilde, SAINTYVES Bruno, THUEUX Jacky, TRABOUILLET Romuald, VARLET Philippe, WALIGORA Jean-Luc

Secrétaires de séance : DECLÉ Paul-Eric et DELETRE Margaux

Pouvoirs : Jean-Michel FOURNIER à Christian BEAUFILS
François DURIEUX à Guy PENAUD
Isabelle DE WAZIERS à Arnaud DE MONCLIN
James HECQUET à Jacky THUEUX
Bénédicte THIEBAUT à Anna Maria LEMAIRE
Marc FOUCAULT à Paul-Eric DECLÉ
Stéphane DECAYEUX à Philippe VARLET
Laurent JACQUES à Bruno SAINTYVES
Denis DEMARCY à François DEBEUGNY
Patrick BLOCKLET à Jacques MASSET

Etant donné la nouvelle composition du comité syndical suite aux élections municipales de 2020, il faut procéder à l'élection du président du syndicat mixte Somme Numérique, conformément à l'article 10 des statuts.

M. Bernard DAVERGNE, doyen d'âge du comité syndical, présente la candidature de Monsieur Philippe VARLET, conseiller départemental.

LE COMITE SYNDICAL

- Vu les articles 5211-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales
- Vu l'article 10 des statuts du syndicat mixte,
- Vu le candidat qui s'est présenté,
- Vu le procès-verbal de l'élection du président annexé à la présente délibération,
- Vu le résultat du vote au scrutin uninominal secret,

Considérant que les 39 délégués présents ou représentés représentent au total 89 voix au regard de la répartition inscrite aux statuts.

DECIDE

De proclamer M. Philippe VARLET, président du syndicat mixte Somme Numérique et le déclare installé.